



Formation Prévention des risques

Référent Harcèlement Sexuel et Agissements Sexistes

Durée : 1 journée (soit 7h)

Certification : Attestation de formation

Appréciation des résultats : évaluation effectuée durant la formation (mise en pratique à partir de mise en situation, jeu de rôle)

Modalité et moyens Pédagogiques : Exposé et exercices pratiques

Modalités d'évaluation : Grille d'évaluation des compétences/connaissances

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire du harcèlement en entreprise
- Connaître son rôle en tant que référent harcèlement
- Etre capable de proposer des pistes de solutions du harcèlement

Public concerné

Personnes souhaitant devenir référent harcèlement

Prérequis

Aucun

Programme

Cadre réglementaire en santé et sécurité au travail

- Obligation de l'employeur
- Obligation des salariés
- Définition du harcèlement moral et du harcèlement sexuel

Exercices pratiques (jeu de rôle)

Rôle du référent harcèlement

- Initiation à la prévention des risques professionnels avec un focus sur les risques psychosociaux
- Initiation à l'analyse de l'accident de travail et la maladie professionnelle
 - Recherche des causes
 - Proposer des pistes d'amélioration

Exercices d'analyse d'accident

Les acteurs internes et externes

- Le rôle de l'inspecteur du travail.
- Le rôle du médecin du travail
- Le rôle du référent santé sécurité
- Le rôle des élus (membre du CSE/CSSCT)